

ARRÊTÉ N° 2026-23
PORTANT COMPOSITION DES JURYS DU GRAND ORAL INDIVIDUEL
POUR LE DIPLOME AFFAIRES PUBLIQUES ET PLAIDOYER
DE SCIENCES PO SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le directeur de l'Institut d'études politiques de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye

Vu le code de l'éducation ;
Vu le décret N° 2025-143 du 17 février 2025 relatif à l'approbation de la modification des statuts de CY Cergy Paris Université et constituant l'établissement sous la forme d'un grand établissement ;
Vu les statuts de l'Institut d'études politiques de Saint-Germain-en-Laye ;
Vu l'élection de Monsieur Emmanuel BLANCHARD en qualité de directeur par le conseil de l'Institut en date du 19 novembre 2024 ;
Vu la délibération N° 7 du conseil de l'Institut en date du 21 novembre 2023 portant création du Diplôme Affaires Publiques et Plaidoyer ;
Vu la délibération N° 2025-07-02-9 portant approbation du règlement des études du Diplôme Affaires Publiques et Plaidoyer ;

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Les jurys du grand oral individuel du Diplôme Affaires publiques et plaidoyer au titre de l'année universitaire 2025-2026, est composé comme suit :

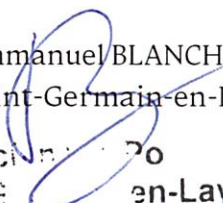
Président du jury : Monsieur Michael Bismuth
Membres du jury : Madame Axel Salmon
Monsieur François Petaux
Monsieur Julien Souplet
Monsieur Alexandre Tuillon

Article 2 :

La Secrétaire Générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait Saint-Germain-en-Laye, le 11 juin 2026

Emmanuel BLANCHARD
Directeur de l'Institut d'études politiques de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye


Sciences Po
Saint-Germain-en-Laye
Emmanuel Blanchard